

Bordereau attestant l'exactitude des informations - VERSAILLES - 7803 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 30/07/2024 - 18084 - 2020 B 06430 - 794 402 537 - ASAB

SASU ASAB

SASU au capital de 1.500,00 euros
Siège social : 3 rue Dufetel
78150 LE CHESNAY ROCQUENCOURT
RCS VERSAILLES 794 402 537

n° de
dépôt



n° de
gestion

180 84

30 JUL. 2024

24098693

n° de
facture

Quib.

n° de
chrono

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 24 JUIN 2024

Le 24/06/2024
à 14h00
au siège social

Le soussigné Christophe CAUCHI, associé unique, détenant 100 actions,

A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de président de la Société, Monsieur Cauchi, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2023.

A mis à disposition les documents suivants :

- L'inventaire.
- Les comptes annuels (bilans et compte de résultat).
- Les annexes comptables

A pris les décisions suivantes :

- Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Présidence de l'exercice clos au 31 décembre 2023.
- Affectation du résultat.
- Ratification de la rémunération de la Présidence.
- rapport de gestion sur l'activité de la société pour la clôture du 31/12/2023

Décision N° 1 - Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Présidence de l'exercice clos au 31 décembre 2023

L'associé unique approuve l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils ont été présentés par la Présidence et qui font apparaître pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 297 949.33 Euros.

L'associé unique prend acte, conformément aux dispositions de l'Article 223 quater du Code Général

ca

des Impôts, que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'Article 39-4 du Code Général des Impôts.

L'associé unique approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la Présidence au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'associé unique donne quitus entier à la Présidence de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Décision N° 2 - Affectation du résultat

Compte tenu du résultat de l'exercice pour un montant de 297 949.33 Euros, du report à nouveau pour un montant de 1 439 195.71 Euros, le montant affectable est de 1 737 145.04 Euros.

L'associé unique décide de procéder aux affectations suivantes :

- Au report à nouveau 297 949.33 Euros qui s'élèvera donc à 1 737 145.04 Euros ;

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes au cours des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

- Clôture au 31/12/2020 : NEANT
- Clôture au 31/12/2019 : NEANT
- Clôture au 31/12/2018 : NEANT

Décision N° 3 - Ratification de la rémunération de la Présidence

L'associé unique indique qu'il n'y a pas eu de rémunération au titre de l'exercice liée aux fonctions de présidence.

Décision N° 4 - Fixation de la rémunération de la Gérance

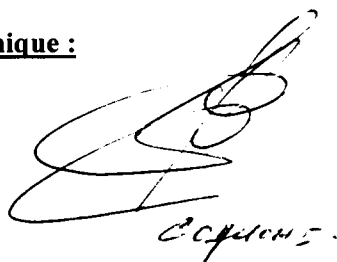
L'associé unique décide qu'il n'y aura pas de rémunération de la présidence en 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14 h 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique.

Fait à Le Chesnay, Le 24 juin 2024.

Signature de l'associé unique :



Handwritten signature of the sole associate, appearing to be 'C. C. P. L. M. S.'.

SASU ASAB

SASU au capital de 1.500,00 euros

Siège social : 3 rue Dufetel

78150 LE CHESNAY ROCQUENCOURT

RCS VERSAILLES 794 402 537

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

Madame, Monsieur,

L'assemblée générale ordinaire doit se réunir afin que, conformément aux dispositions légales et réglementaires, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et vous rendre compte de l'activité de notre société pendant ledit exercice.

Pour votre information, il vous a été envoyé, avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi en vigueur et ce, quinze jours avant la date de l'assemblée. Ces derniers ont également été tenus à votre disposition, au siège social, à savoir :

- le bilan
- le compte de résultat
- l'annexe
- le projet de PV d'assemblée

Il est précisé que les comptes annuels de la société ont été établis selon la réglementation en vigueur et selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'exercice précédent.

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice de 297 949.33 Euros, après déduction des amortissements et provisions réglementaires.

I - RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

Situation de la société au cours de l'exercice écoulé

Le montant du chiffre d'affaires au cours de cet exercice s'est élevé à 387 423.50 Euros hors taxes contre 387 760.00 Euros hors taxes pour l'exercice précédent, soit une diminution de 336.50 Euros ou de 0.09%.

Les produits d'exploitation au cours de cet exercice sont de 387 423.50 Euros contre 387 796.00 Euros l'exercice précédent, soit une diminution de 372.50 Euros ou de 0.10%.

Les charges d'exploitation au cours de cet exercice sont de 40 664.68 Euros contre 19 225.18 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 21 439.50 Euros ou de 111.52%.

Les produits financiers au cours de cet exercice sont de 30 335.51 Euros contre 12 268.26 l'année dernière.

Les charges exceptionnelles sont nulles.

Les produits exceptionnels sont nuls.

A la clôture de cet exercice :

- Les créances sont de 1 728 987.43 Euros contre 1 374 861.11 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 354 126.32 Euros.

Les liquidités sont de 57 123.83 Euros contre 118 693.76 Euros l'exercice précédent, soit une diminution de 61 569.93 Euros ou de 51.87 %.

Pour cet exercice :

- Les autres achats et charges externes sont de Euros contre 38 570.64 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 20 004.58 Euros ou de 107.75%.

- Les impôts, taxes et versements assimilés sont de 658.00 Euros contre 627.00 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 31.00 Euros ou de 4.94%.

- Les salaires et traitements sont de 0.00 Euros.

- Les charges sociales sont de 0.00 Euros comme l'exercice précédent.

- Les dotations aux amortissements sont de 236.01 Euros contre 32.12 Euros l'exercice précédent.

- Les autres charges sont de 1 200.03 Euros.

Après un résultat financier de 30 335.51 Euros et un impôt société de 79 145.00 Euros,

- Le résultat bénéficiaire de l'exercice arrêté au 31 décembre 2023 est de 297 949.33 Euros.

Investissement réalisé cette année NEANT

Evénements survenus au cours de l'exercice

Aucun événement important n'est survenu au cours de l'exercice 2023.

Dépenses affectées en recherche et développement

Eu égard à l'article L232-1 du code de commerce, la société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

Evénements survenus après la clôture de l'exercice

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de clôture et la date à laquelle le rapport est établi.

Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir

Notre société espère pouvoir conserver le même niveau de chiffre d'affaires au cours de l'exercice 2024.

Prise de participation

Il n'y a pas eu de prise de participation au cours de l'exercice 2023.

Activité et résultat des filiales

L'activité de la filiale SCI MELITA au capital de 500 € détenue à 99,99 % a été la suivante au cours

de l'exercice 2023 : Chiffre d'affaires : 57 k€, perte de l'exercice : -44 K€.

L'activité de la filiale SAS 43 FLEURS au capital de 5000 € détenue à 100% a été la suivante au cours de l'exercice 2023 : Chiffre d'affaires : néant, perte de l'exercice : -25 K€.

II - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 297 949.33 Euros avec la prise en compte du report à nouveau créateur antérieur pour un montant de 1 439 195.71 Euros, il est proposé de procéder aux affectations suivantes :

- Au report à nouveau pour la totalité soit un montant de report à nouveau après affectation de 1 439 195.71 Euros ;

Dividendes versés ou non au titre des trois exercices précédents

Il est précisé qu'aucune distribution de dividendes n'a été faite par la société au cours des trois exercices précédents.

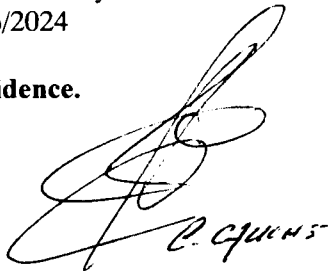
Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Il est espéré que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à la gérance pour l'exercice écoulé.

Fait à Le Chesnay
Le 09/06/2024

La Présidence.



BILAN - ACTIF

E. C. P. 101



SASU ASAB

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF

ACTIF	Valeurs au 31/12/23		% de	Valeurs au	% de	
	Val. Brutes	Amort. & dépr	l'actif	31/12/22	l'actif	
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles			0,02		0,04	
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages	543,60	543,00	0,60	0,60		
Autres immobilisations corporelles	2 876,67	2 436,49	440,18	676,19		
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)			0,44		0,53	
Participations	7 999,00		7 999,00	7 999,00		
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	11 419,27	2 979,49	8 439,78	0,47	8 675,79	0,57
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances			95,81		90,92	
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	4 320,00		4 320,00	840,00		
Autres créances (3)	1 724 667,43		1 724 667,43	1 372 821,11		
Fournisseurs débiteurs				1 200,00		
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement			0,39		0,46	
Actions propres						
Autres titres	7 000,00		7 000,00	7 000,00		
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	57 123,83		57 123,83	3,17	118 693,76	7,85
Charges constatées d'avance (3)	3 142,96		3 142,96	0,17	2 991,21	0,20
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 796 254,22		1 796 254,22	99,53	1 503 546,08	99,43
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecart de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	1 807 673,49	2 979,49	1 804 694,00	100	1 512 221,87	100

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

ce

BILAN - PASSIF

SASU ASAB

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF

	Valeurs au 31/12/23	% du passif	Valeurs au 31/12/22	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 1 500,00)	1 500,00	0,08	1 500,00	0,10
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		0,01		0,01
Réserve légale	150,00		150,00	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	1 439 195,71	79,75	1 138 316,63	75,27
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	297 949,33	16,51	300 879,08	19,90
SITUATION NETTE	1 738 795,04	96,35	1 440 845,71	95,28
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 738 795,04	96,35	1 440 845,71	95,28
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)	61 172,42	3,39	61 188,32	4,05
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	3 999,55	0,22	4 269,55	0,28
Dettes fiscales et sociales	726,99	0,04	5 918,29	0,39
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	65 898,96	3,65	71 376,16	4,72
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	1 804 694,00	100	1 512 221,87	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

65 898,96

71 376,00

ce

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SASU ASAB

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	387 423,50	100,00	387 760,00	100,00	-336,50	-0,09
Montant net du chiffre d'affaires	387 423,50	100,00	387 760,00	100,00	-336,50	-0,09
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			36,00	0,01	-36,00	-100,00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	387 423,50	100,00	387 796,00	100,01	-372,50	-0,10
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	38 570,64	9,96	18 566,06	4,79	20 004,58	107,75
Impôts, taxes et versements assimilés	658,00	0,17	627,00	0,16	31,00	4,94
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	236,01	0,06	32,12	0,01	203,89	634,78
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	1 200,03	0,31			1 200,03	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	40 664,68	10,50	19 225,18	4,96	21 439,50	111,52
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	346 758,82	89,50	368 570,82	95,05	-21 812,00	-5,92
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SASU ASAB

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation en valeur en %	
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	30 335,51	7,83	12 268,26	3,16	18 067,25	147,27
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	30 335,51	7,83	12 268,26	3,16	18 067,25	147,27
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES						
RÉSULTAT FINANCIER	30 335,51	7,83	12 268,26	3,16	18 067,25	147,27
RÉSULTAT COURANT avant impôts	377 094,33	97,33	380 839,08	98,22	-3 744,75	-0,98
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES						
RESULTAT EXCEPTIONNEL						
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	79 145,00	20,43	79 960,00	20,62	-815,00	-1,02
TOTAL DES PRODUITS	417 759,01	107,83	400 064,26	103,17	17 694,75	4,42
TOTAL DES CHARGES	119 809,68	30,92	99 185,18	25,58	20 624,50	20,79
Bénéfice ou Perte	297 949,33	76,91	300 879,08	77,59	-2 929,75	-0,97

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SASU ASAB

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 1 804 694,00 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 297 949,33 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|---------------------------------------|-------|
| - Matériels et outillages industriels | 5 ans |
| - MATERIEL DE BUREAU | 3 ans |

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SASU ASAB

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des Immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORP.:	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		
	Terrains			
CORPORELLES:	Constructions	Sur sol propre		
		Sur sol d'autrui		
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		544	
		Inst. générales, agencés & aménagés divers		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	2 876	
		Emballages récupérables & divers		
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
		TOTAL	3 420	
FINANCIERES:	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations		7 999	
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
		TOTAL	7 999	
		TOTAL GENERAL	11 419	

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORP.:	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			
	Terrains				
CORPORELLES:	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			544	
		Inst. gal. agen. amé. divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Mat. bureau, inform., mobilier		2 876	
		Emb. récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL		3 420	
FINANCIERES:	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			7 999	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
		TOTAL		7 999	
		TOTAL GENERAL		11 419	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SASU ASAB

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outill. Industriels	543			543
Inst. générales agencem. amén.				
Autres Immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	2 200	236		2 436
Emballages récupérables divers				
TOTAL	2 743	236		2 979
TOTAL GENERAL	2 743	236		2 979

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					

a

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SASU ASAB

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Primes de remboursement des obligations

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SASU ASAB

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage Industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immob fincières				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL				
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SASU ASAB

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
MELITA - 3 RUE DUFETEL 78150 LE CHESNAY - 844155903	500	-404 084	99,99	-43 601
43 AVENUE DES FLEURS - 3 RUE DUFETEL 78150 LE CHESN	5 000	-34 965	100,00	-24 682
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
HANAE - 3 rue Dufetel 78150 LE CHESNAY-ROCQUENCOURT	5 000	-1 974	50,00	-544
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SASU ASAB

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations financières (5)

Informations financières (5)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ISACOMPTA CONNECT - Fiscal -

21/50

Mission de présentation des comptes annuels - Voir l'attestation du professionnel de l'expertise comptable

Handwritten signature